

## Avis de constitution

### SOCIETE « CELEBRATIONS SARL »

Siège Abidjan Cocody, Angré à 100m de la cité  
Sipim 4 Synafix, lot n°138, ilot n°01, 06 BP 837 Abidjan  
06, Lot 138, Ilot 01

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 03/06/2024, et enregistrés au CEPICI le 08/06/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « CELEBRATIONS SARL »

Objet :

- Organisation d'évènements
- Organisation d'activités touristiques
- Prestations diverses

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tout établissement financier avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce ;
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;

-et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de Dix Mille (5,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan Cocody, Angré à 100m de la cité  
Sipim 4 Synafix, lot n°138, ilot n°01, 06 BP 837 Abidjan  
06, Lot 138, Ilot 01

Dirigeant(s) Mlle BADOU TANOBLA CARINE MURIEL  
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-07458 du 25/07/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°45573/GTCA/RC/2024 du 25/07/2024

